



COMMUNIQUE DE PRESSE

**Adocia affiche une position de trésorerie consolidée
et intensifie son développement clinique**

- **Position de trésorerie de 49,8 millions d'euros fin 2014 après l'accord de licence avec Eli Lilly**
- **Consommation de trésorerie de 10,5 millions d'euros en 2014 pour soutenir les développements cliniques**
- **Intensification du développement clinique des projets insuline en 2015**

Lyon, le 10 mars 2015 - Adocia (Euronext Paris : FR0011184241 - ADOC) annonce aujourd'hui ses résultats financiers annuels pour l'année 2014. Les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 3 mars 2015 et seront présentés à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale du 27 mai 2015.

Eléments financiers synthétiques

La signature du contrat de licence avec Eli Lilly, matérialisée par l'encaissement du paiement initial de 50 millions de dollars en fin d'année 2014 impacte peu les produits de l'exercice 2014 présentés en normes IFRS, dans la mesure où le revenu correspondant est reconnu de manière linéaire sur la durée du développement anticipée. Compte tenu des charges opérationnelles, principalement des frais de développement, les états financiers 2014 en normes IFRS présentent une perte nette de 20,8 millions d'euros (contre une perte nette de 4,3 millions d'euros en 2013). Dans les comptes sociaux, en revanche, ce paiement est comptabilisé en intégralité en chiffre d'affaires sur 2014 et conduit à un bénéfice net positif, après impôts et participation, de 23,7 millions d'euros.

La consommation courante de trésorerie de 10,5 millions d'euros sur l'année 2014 est stable par rapport à l'exercice 2013 (11 millions d'euros). L'encaissement du paiement initial reçu d'Eli Lilly en fin d'année 2014 permet à Adocia d'afficher une position de trésorerie de 49,8 millions d'euros (contre 19,4 millions d'euros fin décembre 2013).

« *Nous avons connu de grands succès en 2014, sur le plan technique d'abord, avec des résultats majeurs, qui se sont matérialisés sur le plan commercial par la signature du contrat de licence avec Eli Lilly.* » commente Gérard Soula, président directeur général d'Adocia. « *Nos priorités pour 2015 sont l'exécution du plan de développement défini avec Eli Lilly sur BioChaperone[®] Lispro afin de préparer le lancement de la phase III, l'accélération du développement clinique de BioChaperone Combo (combinaison d'insulines lente et rapide) ainsi que celle du développement clinique d'HinsBet[®] (insuline humaine rapide).* »

« L'année 2014 a été marquée par d'importants investissements dans le développement clinique qui ont rendu possible la signature de ce partenariat majeur » ajoute Valérie Danaguezian, directeur financier. « Nous commençons l'année avec près de 50 millions euros en banque ce qui nous permet de mettre en oeuvre notre plan de développement ambitieux en poursuivant notre politique financière rigoureuse. »

**Une conférence téléphonique se tiendra le mardi 17 mars 2015 à 18h
au numéro suivant : 01 70 77 09 22**

La retranscription en français et en anglais sera disponible sur le site internet de la société www.adocia.com

Principaux éléments financiers

En normes IFRS, le résultat net est négatif à hauteur de 20,7 millions d'euros pour l'exercice 2014, comparé au résultat net négatif de 4,3 millions d'euros pour l'exercice 2013 avec :

- un chiffre d'affaires s'élevant à 0,7 million d'euros en 2014 contre 5,5 millions d'euros en 2013, en raison de la comptabilisation en 2013 du solde restant à amortir au titre du premier contrat avec Eli Lilly terminé en juillet 2013 (i.e 5,6 millions d'euros),
- des dépenses de recherche et développement de 18,7 millions d'euros en 2014 pour 11,4 millions d'euros en 2013,
- des frais généraux de 2,7 millions d'euros pour l'exercice 2014 comparé à 1,7 million d'euros pour l'exercice 2013.

Le compte de résultat 2014 est présenté ci-dessous avec un comparatif avec 2013 :

(normes IFRS en milliers d'euros)	Exercice 2014 (12 mois)	Exercice 2013 (12 mois)
Revenus des licences	383	5 636
Contrat de recherche et de collaboration	321	(47)
Chiffre d'affaires (a)	704	5 588
Crédit d'impôt recherche	3 461	3 215
Financements de projets et autres	(2)	19
Autres revenus (b)	3 459	3 234
Produits opérationnels (a)+(b)	4 163	8 822
Dépenses de Recherche et développement	(18 656)	(11 475)
Frais généraux	(2 668)	(1 649)
Charges opérationnelles	(21 324)	(13 124)
RESULTAT OPERATIONNEL / (perte)	(17 161)	(4 302)
RESULTAT FINANCIER	524	9
Charge d'impôt	(4 078)	
RESULTAT NET / (perte)	(20 715)	(4 293)

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2014 ainsi que des explications détaillées sur l'évolution des comptes sont présentés en annexe.

Faits marquants de l'année 2014

o La signature d'un contrat de licence majeur avec Eli Lilly

Le contrat de licence avec Eli Lilly a été signé le 18 décembre 2014 et porte sur le développement d'une formulation ultra-rapide de l'insuline Lispro avec la technologie BioChaperone. Les termes financiers sont majeurs pour Adocia avec un montant total des revenus pouvant atteindre 570 millions de dollars, sous réserve de l'atteinte de certains jalons de développement clinique et réglementaires et de certains objectifs de vente.

o Des avancées cliniques majeures sur l'ensemble du portefeuille

Adocia a poursuivi au cours de l'exercice 2014, le développement et l'extension de sa franchise insuline :

- BioChaperone Lispro, insuline ultra rapide : les résultats de la première étude clinique publiés en avril 2014¹ ont démontré que BioChaperone Lispro est significativement plus rapide qu'Humalog chez les patients diabétiques de type 1. Une deuxième étude clinique² a démontré que BioChaperone Lispro U100 présente une relation dose-exposition proportionnelle et un effet dose-réponse linéaire pour les doses 0,1 ; 0,2 et 0,4 U/kg.
- BioChaperone Combo, combinaison unique de l'insuline lente glargine et de l'insuline rapide lispro : les résultats de l'étude clinique de Phase I/II publiés en février 2014³ ont montré que le produit développé par Adocia avait une action plus rapide et plus longue qu'un pré-mix d'insuline analogue, HumalogMix[®] (Eli Lilly).
- HinsBet, BioChaperone insuline humaine : les résultats de l'étude clinique de Phase II publiés en février 2015⁴ démontrent qu'HinsBet est supérieur à Humulin[®] (insuline humaine, Eli Lilly) et a une efficacité identique à celle d'Humalog[®] (insuline lispro, Eli Lilly) durant la première heure.

Pour son projet relatif au traitement de l'ulcère du pied diabétique, Adocia a obtenu en août 2014 l'autorisation des autorités indiennes pour lancer un essai clinique de Phase III. Les premiers patients ont été recrutés au cours du mois de décembre 2014.

Par ailleurs, Adocia continue à collaborer avec de grandes sociétés pharmaceutiques en réalisant des études de faisabilité sur des formulations innovantes d'anticorps monoclonaux.

¹ Communiqué de presse du 9 avril 2014 « Adocia annonce des résultats de Phase IIa positifs pour l'insuline ultra-rapide BioChaperone Lispro »

² Communiqué de presse du 9 septembre 2014 « Adocia annonce des résultats préliminaires positifs de l'étude clinique de dose-réponse de BioChaperone[®] Lispro U100, insuline ultra-rapide, chez des patients diabétiques de Type 1 »

³ Communiqué de presse du 27 février 2014 « Adocia annonce des résultats cliniques préliminaires positifs de sa combinaison de l'insuline lente Glargine et de l'insuline analogue rapide Lispro, BioChaperone[®] Combo »

⁴ Communiqué de presse du 5 février 2015 « Adocia annonce des résultats de Phase IIa positifs pour l'insuline humaine rapide HinsBet »

Perspectives 2015

Dans le cadre du plan de développement clinique défini en partenariat avec Eli Lilly, une première étude clinique de Phase Ib/IIa évaluant BioChaperone Lispro a débuté le 20 janvier 2015.⁵ D'autres études cliniques sur BioChaperone Lispro U100 sont programmées pour l'année 2015.

Concernant le développement d'une formulation concentrée, BioChaperone Lispro U200, une étude de faisabilité de bioéquivalence, sponsorisée par Adocia, devrait être lancée au cours du deuxième trimestre 2015.

L'année 2015 devrait être marquée par l'accélération des développements cliniques de BioChaperone Combo et d'HinsBet.

Pour BioChaperone Combo, Adocia a prévu de lancer trois études cliniques sur :

- l'effet de BioChaperone Combo sur la glycémie de patients diabétiques de type 2 après la prise d'un repas, prévue au deuxième trimestre 2015,
- les performances pharmacocinétiques et pharmacodynamiques de BioChaperone Combo chez des patients diabétiques de type 2, également prévue au deuxième trimestre 2015, et
- le lien dose réponse chez des patients diabétiques de type 1 pour BioChaperone Combo prévue au quatrième trimestre 2015.

Sur le projet HinsBet, deux études cliniques sont en préparation :

- une étude sur l'effet de HinsBet U100 sur la glycémie de patients diabétiques de type 1 après la prise d'un repas, prévue en Europe au quatrième trimestre 2015, et
- une étude sur les performances pharmacocinétiques et pharmacodynamiques d'HinsBet U500, prévue en Europe au quatrième trimestre 2015.

Pour le projet sur la cicatrisation de l'ulcère du pied diabétique, Adocia poursuit une stratégie duale. En Inde, les résultats de l'étude clinique de Phase III en cours sont attendus mi-2016. En Europe et aux Etats-Unis, l'objectif est de préparer le lancement de deux études cliniques de phase III mi-2016. Pour cela, le développement du PDGF aux normes de qualité européennes et américaines, cGMP, a été relancé au premier trimestre.

Enfin sur l'année 2015, Adocia devrait continuer ses collaborations sur la mise au point de formulations innovantes d'anticorps monoclonaux et le développement de sa plateforme nanotechnologique DriveIn[®] pour le traitement du cancer.

Pour réaliser ses objectifs ambitieux, Adocia prévoit de renforcer ses équipes. La création d'une filiale aux Etats Unis réalisée début mars et le recrutement de Stephen Daly et Dr Simon Bruce⁶ constituent une étape clé dans la mise en œuvre de cette stratégie.

⁵ Communiqué de Presse du 20 janvier 2015 « Adocia lance une étude clinique sur l'effet de l'insuline ultra-rapide BioChaperone® Lispro après le repas »

⁶ Communiqué de presse du 5 mars 2015 : « Adocia crée une filiale aux Etats-Unis et a le plaisir d'accueillir Dr Simon Bruce et Stephen Daly »

Prochains rendez-vous :

- . 27 et 28 avril 2015 : Adocia participera au SmallCap Event à Paris
- . 14 avril 2015 : communiqué de presse sur le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2015

A propos d'Adocia

Devenir un leader mondial des formulations d'insuline et de protéines thérapeutiques

ADOCIA est une société de biotechnologie spécialisée dans le développement de formulations innovantes de protéines thérapeutiques déjà approuvées. Elle bénéficie d'une expertise particulièrement forte dans le domaine des insulines. La plateforme technologique propriétaire BioChaperone vise à améliorer l'efficacité des protéines thérapeutiques ainsi que leur facilité d'utilisation pour les patients.

ADOCIA a établi en décembre 2014 un partenariat avec la société Eli Lilly pour le développement et la commercialisation de sa nouvelle formulation de l'insuline lispro, BioChaperone Lispro, déjà testée avec succès dans trois études cliniques de phase Ib/IIa.

ADOCIA poursuit par elle-même le développement de sa formulation à action rapide de l'insuline humaine. Deux études cliniques sont prévues d'ici la fin de l'année, une étude de mesure du contrôle de la glycémie suite à la prise d'un repas avec HinsBet U100 et une étude de PK/PD avec HinsBet U500. ADOCIA continue également activement le développement de BioChaperone Combo, une combinaison unique de Glargine, l'analogue d'insuline basale de référence, et de l'analogue d'insuline rapide Lispro. Une étude clinique de dose-réponse (Phase IIa) est planifiée pour le deuxième trimestre 2015.

ADOCIA a par ailleurs lancé en août 2014 une étude de phase III en Inde sur son produit à base de PDGF-BB pour le traitement de l'ulcère du pied diabétique (BioChaperone PDGF-BB).

ADOCIA a étendu ses activités à la formulation d'anticorps monoclonaux, biologiques de référence dans le traitement de nombreuses pathologies chroniques graves (cancer, maladies inflammatoires, etc.). Dans ce dernier domaine, ADOCIA conduit des programmes de collaboration avec deux grandes sociétés pharmaceutiques.

Combattre le cancer en ciblant les agents anticancéreux

DriveIn[®] est une nanotechnologie dont le but est d'améliorer significativement la délivrance de principes actifs au cœur des cellules cancéreuses. Cette nouvelle plateforme propriétaire constitue une opportunité exceptionnelle pour entrer sur le marché de l'oncologie en améliorant l'efficacité aussi bien de traitements déjà approuvés que de molécules propriétaires.

« Innovative medicine for everyone, everywhere »

Les innovations thérapeutiques d'ADOCIA s'inscrivent dans un contexte pharmaco-économique mondial en profonde mutation, caractérisé notamment par (i) l'augmentation de la prévalence et de l'incidence des pathologies visées, (ii) l'accroissement et le vieillissement de la population, (iii) la nécessaire maîtrise des dépenses de santé publique et (iv) l'augmentation de la demande émanant des pays émergents.

ADOCIA est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0011184241, mnémorique / Reuters / Bloomberg : ADOC, ADOC.PA, ADOC.FP) et fait partie de l'indice Next Biotech.

Des certificats américains représentatifs d'une action d'ADOCIA (American Deposit Receipts) sont négociés sur le marché OTC (Over-The-Counter) aux États-Unis, sous le mnémonique ADOCY.
Plus d'information sur : www.adocia.com

Contact Adocia

Gérard Soula - contactinvestisseurs@adocia.com
Président Directeur Général d'ADOCIA
Tél. : +33 4 72 610 610



Relations média

ALIZE RP

Caroline Carmagnol
caroline@alizerp.com
adocia@alizerp.com
Tél.: + 33 1 44 54 36 61

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Adocia et à ses activités. Adocia estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits au chapitre « facteurs de risques » du document de référence d'Adocia enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 24 avril 2014 sous le numéro R.14-020 et disponible sur le site Internet d'Adocia (www.adocia.com), et notamment aux incertitudes inhérentes à la recherche et développement, aux futures données cliniques et analyses et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Adocia est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Adocia ou qu'Adocia ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Adocia diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions d'Adocia dans un quelconque pays.

ANNEXE : Résultats annuels au 31 décembre 2014 – Normes IFRS

ETAT DU RESULTAT GLOBAL (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires	3.16	704	5 588
Autres revenus	3.17	3 459	3 233
Total produits		4 163	8 822
Charges d'exploitation hors dotations et reprises	3.15	(20 928)	(12 764)
Dotations et reprises d'amortissements et provisions	3.20	(397)	(360)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(17 161)	(4 302)
Autres produits et charges opérationnels			
RESULTAT OPERATIONNEL		(17 161)	(4 302)
Produits financiers		608	169
Charges financières		(84)	(160)
RESULTAT FINANCIER	3.21	524	9
RESULTAT AVANT IMPOT		(16 637)	(4 293)
Charge d'impôt	3.22	(4 078)	
RESULTAT NET		(20 715)	(4 293)
Intérêts non contrôlants			
RESULTAT NET PART DU GROUPE		(20 715)	(4 293)
Résultat de base par action (€)	3.23	(3,3)	(0,7)
Résultat dilué par action (€)		(3,3)	(0,7)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		(20 715)	(4 293)
<i>Ecart actuariels sur IFC</i>		(73)	(5)
<i>Impôts différés</i>		24	2
<i>Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</i>		(49)	(3)
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		(20 764)	(4 296)

Produits opérationnels

Les produits opérationnels de la Société proviennent du financement public de dépenses de recherche et des accords de collaboration et de licence. Ils se sont élevés respectivement à 8,8 millions d'euros et 4,2 millions d'euros pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2014, selon la répartition suivante :

(normes IFRS en milliers d'euros)	Exercice 2014 (12 mois)	Exercice 2013 (12 mois)
Revenus des licences	383	5 636
Contrat de recherche et de collaboration	321	(47)
Chiffre d'affaires (a)	704	5 588
Subventions, financement publics et crédit	3 459	3 233
Produits opérationnels (a)+(b)	4 163	8 822

Le chiffre d'affaires de l'année 2014 s'est établi à 0,7 million d'euros comparé à près de 5,6 millions d'euros sur l'année 2013, soit une baisse de 4,9 millions qui s'explique par les éléments ci-après :

Les revenus de Licences de l'année 2014 proviennent du contrat de licence signé le 18 décembre 2014 avec le groupe Eli Lilly pour le développement d'une formulation d'insuline ultra-rapide grâce à la technologie BioChaperone, propriété d'Adocia. Sur le plan financier, cet accord s'est matérialisé fin décembre par le versement à Adocia du paiement initial (*up-front payment*) non remboursable de 50 millions de dollars, équivalent à 41 millions d'euros. En normes IFRS, ce montant est comptabilisé en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée anticipée du contrat. Ainsi, un montant de 0,4 million d'euros a été comptabilisé en 2014.

En 2013, le montant des revenus de licence avait été impacté par la rupture du premier contrat de licence signé avec Eli Lilly en décembre 2011. En effet, le paiement initial de 7,6 millions d'euros reçu au titre du contrat datant de 2011 avait également été amorti sur la durée de développement prévue au contrat. La rupture anticipée du contrat de licence, annoncée en juillet 2013, avait eu pour conséquence la comptabilisation en 2013 du solde restant à amortir, soit 5,6 millions d'euros.

Les revenus issus des contrats de recherche et de collaboration durant l'exercice 2014 s'élèvent à 0,3 million d'euros et résultent essentiellement des contrats d'études de faisabilités portant sur des formulations innovantes d'anticorps monoclonaux. Durant l'année 2013, les contrats en cours n'avaient pas générés de revenus.

Les financements publics de dépenses de recherche sont essentiellement constitués du crédit d'impôt recherche. Ce dernier s'élève à 3,5 millions d'euros en 2014, en légère progression par rapport au montant 2013.

Charges opérationnelles

Le tableau ci-dessous représente les charges opérationnelles par fonction pour les exercices clos au 31 décembre 2013 et 2014 :

CHARGES PAR DESTINATION (en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Frais de recherche et développement	(18 656)	(11 475)
Coûts administratifs	(2 668)	(1 649)
Charges opérationnelles	(21 324)	(13 124)

Les dépenses de Recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel affectés à la recherche et au développement, les coûts de sous-traitance (dont études précliniques et cliniques), les coûts de propriété intellectuelle et les achats de matériels (réactifs et autres consommables) et de produits pharmaceutiques. Elles se sont élevées respectivement à 11,5 millions d'euros et 18,7 millions d'euros pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2014. Ces dépenses ont représenté 87% des charges opérationnelles pour ces mêmes périodes.

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel non affectés à la recherche et au développement ainsi que les coûts de prestation de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société. Ils se sont élevés respectivement à 1,7 million d'euros et 2,7 millions d'euros pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2014. Ces dépenses ont représenté un total de 13% des charges opérationnelles pour ces mêmes exercices.

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles par nature de dépenses, pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2014 :

(normes IFRS en milliers d'euros)	Exercice 2014 (12 mois)	Exercice 2013 (12 mois)
Achats consommés	961	612
Charges de personnel	11 025	5 445
Charges externes	8 319	6 614
Impôts et taxes	622	93
Dotations aux amortissements et provisions	397	360
Autres produits et charges opérationnels courants	0	
Charges opérationnelles	21 324	13 124

Les achats consommés de matières, produits et fournitures augmentent de plus de 40 % entre les exercices clos au 31 décembre 2013 et 2014, reflétant ainsi l'approvisionnement de certaines matières nécessaires au procédé de fabrication du polymère BioChaperone et aux études cliniques.

Les charges de personnel augmentent significativement entre les deux périodes en raison des résultats exceptionnels enregistrés par la Société sur l'exercice, et qui se sont traduits, tout d'abord, par l'attribution exceptionnelle de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'entreprise (BSPCE). Ces derniers ont été comptabilisés en normes IFRS à la juste valeur des instruments de capitaux attribués pour un montant de 3,3 millions d'euros sur l'exercice. En 2013, ce montant s'élevait à 80 milliers d'euros.

Retraité de cet élément sans impact sur les comptes sociaux ni sur la trésorerie de la Société, les charges de personnel s'élèvent à 7,6 millions d'euros, en hausse de 2,2 millions d'euros (40%) comparé au montant enregistré en 2013. Cette augmentation s'explique par :

- l'attribution de primes exceptionnelles pour l'ensemble des salariés suite à la signature du contrat de licence signé avec Eli Lilly,
- la comptabilisation pour la première fois depuis la création de la Société d'un montant de participation des salariés. En effet, la reconnaissance dans les comptes sociaux de la

totalité du paiement initial prévu au contrat de licence avec Eli Lilly et reçu fin 2014 (41 millions d'euro) a généré un résultat fiscal bénéficiaire de 11,9 millions d'euros et a conduit à la reconnaissance d'un montant de participation de 0,5 million d'euros,

- l'augmentation des Equivalents Temps Plein (ETP) qui sont passés de 69,2 au 31 décembre 2013 à 74,6 au 31 décembre 2014.

Les charges externes comprennent principalement les coûts des études précliniques, cliniques, les dépenses de sous-traitance ainsi que les coûts de propriété intellectuelle.

Ces dépenses ont augmenté de 25%, passant de 6,6 millions d'euros en 2013 à 8,3 millions d'euros en 2014. Cette hausse de 1,7 million d'euros s'explique principalement par l'intensification des développements cliniques conduisant à l'augmentation des postes de sous-traitance relatifs :

- à la préparation, fabrication et libération des lots nécessaires à la réalisation des études cliniques en 2014 mais également à celles prévues début 2015,
- à la conduite des études cliniques réalisées en 2014, notamment sur les projets insuline et sous traitées à la société Profil GmbH (*Clinical Research Organization*).

Les impôts et taxes ont augmenté de 0,5 million d'euros entre les exercices 2013 et 2014, notamment la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et les taxes additionnelles qui ont été impactées par l'augmentation significative du chiffre d'affaires de la Société sur l'exercice 2014.

Résultat financier net

Les produits financiers nets ont représenté un montant de 0,2 million d'euros en 2013 et 0,6 million d'euros en 2014, soit une augmentation de 0,4 million d'euros résultant principalement du gain de change constaté lors de l'encaissement fin 2014 du paiement initial de 50 millions de dollars au titre du contrat de licence avec Eli Lilly.

Le montant des intérêts sur les placements effectués sur l'année 2014 s'est élevé à 80 milliers d'euros contre 160 milliers en 2013. La politique de placement de la Société privilégie l'absence de risque en capital ainsi que, dans la mesure du possible, une performance garantie.

Les charges financières constituées des écarts de conversion latents et des intérêts calculés sur les avances conditionnées sont passées de 160 milliers d'euros en 2013 à 84 milliers d'euros en 2014.

Impôts sur les sociétés

Avec un chiffre d'affaires comptabilisé dans les comptes sociaux 2014 à hauteur de 41 millions d'euros, la Société dégage un bénéfice fiscal avant impôts de 24,8 millions d'euros. L'imputation des déficits reportables étant limitée à un montant maximum de 12,9 millions d'euros, le bénéfice fiscal s'élève à 11,9 millions euros. Il conduit à la comptabilisation d'un impôt de près de 4,1 millions d'euros.

Le montant des déficits fiscaux reportables, après imputation effectuée sur l'exercice 2014, s'élève à 37 millions d'euros. Ce report déficitaire n'est pas limité dans le temps. En revanche, sur une année, le montant des déficits imputables sur le bénéfice fiscal de

l'exercice est plafonné à 1 000 000 € majoré de 50 % du montant correspondant au bénéfice imposable de l'exercice excédant 1 000 000 €.

La Société ne pouvant déterminer de façon suffisamment fiable à quel horizon elle pourra résorber son déficit cumulé, elle ne reconnaît pas d'actif d'impôt différé relatif à ce déficit.

Résultat net

La perte nette s'est élevée à 4,3 millions d'euros en 2013 et 20,7 millions d'euros en 2014, avec une perte nette par action s'établissant respectivement à 0,7 euro et 3,3 euros.

Principaux éléments bilantiels

Le montant total des bilans aux 31 décembre 2013 et 2014 a été respectivement de 24,7 millions d'euros et de 52,5 millions d'euros.

Actif courant

Les actifs courants se sont élevés à 23,5 millions d'euros et 50,8 millions d'euros aux 31 décembre 2013 et 2014. Ils sont essentiellement composés des postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie », « Crédit d'impôt recherche » (pour l'exercice déficitaire de 2013) et « Créances de TVA ».

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est passé de 19,4 millions d'euros au 31 décembre 2013 à 49,8 millions d'euros au 31 décembre 2014, reflétant le versement par Eli Lilly du paiement initial d'un montant de 41 millions d'euros (50 millions de dollars).

Passifs non courants

Les passifs non courants sont composés de trois postes : « dettes financières à long terme », « provisions à long terme » et « autres passifs non courants ». Les montants des passifs non courants à la clôture des exercices 2013 et 2014 se sont élevés respectivement à 2 millions d'euros et 30,7 millions d'euros.

L'augmentation du poste de 28,7 millions d'euros provient du poste « autres passifs non courants » qui intègre la partie long terme du solde restant à amortir du paiement initial (*up-front payment*) reçu de Lilly à hauteur de 50 millions de dollars (40,7 millions d'euros). En norme IFRS, ce montant a été reconnu en chiffre d'affaires pour un montant de 0,4 million d'euros, le solde ayant été comptabilisé en autres passifs non courants (partie à plus d'1 an pour 29,6 millions d'euros) et en autres passifs courants (partie à moins d'1 an pour 10,8 millions d'euros).

Passifs courants

Les passifs courants se sont établis à 3,5 millions d'euros pour l'exercice 2013 et à 19,3 millions d'euros pour l'exercice 2014. Ils sont constitués des dettes fournisseurs et comptes rattachés (1,8 million d'euros en 2013 et 2,6 millions d'euros en 2014) et des autres passifs courants (1,2 million d'euros en 2013 et 15 millions d'euros en 2014) reflétant la partie court terme du solde restant à amortir du paiement initial (*up-front payment*) reçu en 2014 d'Eli Lilly.

Document de référence 2014

Le rapport financier annuel d'Adocia sera inclus dans le document de référence qui sera enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) au cours du mois d'avril 2015.